



COMMUNIQUE A DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DE L'ASE DE SEINE-SAINT-DENIS

Le 16 avril 2015, l'ensemble des professionnels du service de l'aide sociale à l'enfance du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis (administratifs, éducateurs, psychologues, conseillers socio-éducatifs, assistantes familiales, inspecteurs de groupement, ...) était en grève à l'appel de nos syndicats Sdu93 FSU et UFICT CGT.

Dans notre département le dispositif d'accueil des jeunes est complètement saturé. Malgré de nombreuses mobilisations depuis 2009, la situation s'est dégradée, le service est aujourd'hui incapable d'assumer les missions qui lui sont dévolues.

- Des mesures de placements ne sont plus exercées.
- De nombreux jeunes en grande difficulté changent d'accueil tous les jours faute de lieux adaptés susceptibles de les recevoir correctement sur une période plus longue.
- Des nourrissons sont maintenus en maternité faute de solution.
- L'urgence devient le mode de fonctionnement général du département.

Les conditions d'accueil des jeunes, et de travail des agents, sont indignes d'un service de protection de l'enfance. Les professionnels sont contraints de travailler en dehors de toute déontologie.

Le 16 avril, lors de notre manifestation, nous avons rappelé au président du conseil départemental que la protection de l'enfance est une mission obligatoire.

Nous demandons un plan d'urgence à l'ASE avec des investissements à court et moyen terme pour créer les structures nécessaires aux enfants confiés au service et la création de postes dans nos équipes pour compenser l'augmentation continue de notre activité.

En mai, suite à notre mouvement de grève, des négociations vont se dérouler avec le vice-président du conseil départemental chargé de la protection de l'enfance.

Afin de peser sur les négociations et obtenir enfin des avancées, nous restons mobilisés:

Dès le 5 mai, tous les mardi midi de 12h30 à 14h rassemblement bruyant devant l'immeuble Picasso à Bobigny

- Mises des téléphones sur répondeur.
- Non transmission des rapports et des statistiques.
- Non participation aux audiences et aux signatures.
- Non « déplacement » des jeunes sans nouvelle place.
- Refus de dépasser 25 situations.

Pour tout contact /soutien

Sduclias 93 FSU
Tél : 01 43 93 91 88
Fax : 01 43 93 91 89
Sdu93-fsu@cg93.fr
Rémy ADELL

CGT Ufict
Tél : 01 43 93 11 27
Fax : 01 43 93 11 22
ufict-cgt@cg93.fr
Sabino PATRUNO

28 04 2015